

ASC TIR A L'ARC - COMPAGNIE DES ARCHERS EPLEUMIENS

REUNION DE BUREAU SAMEDI 18 JUILLET 2026 – 14H LOCAL DU CLUB DE TIR

La réunion a débuté à 14h15.

1. Préparation des documents pour l'Assemblée Générale du 02 septembre 2026

La secrétaire-adjointe a déjà rédigé la convocation pour l'Assemblée Général, le Pouvoir et l'acte à candidature. La Présidente relit les documents et les transmettra par mail aux adhérents ultérieurement.

2. Accès et réunions pour le prochain Président de section

En vu de l'élection et de la nomination d'un nouveau bureau direction en septembre 2027, le bureau actuel liste différents éléments pour le prochain Président :

<i>Accès</i>	<i>Fonctionnement des organisations</i>	<i>Réunions à honorer</i>
_ Comptes en banque _ Espace FFTA avec accès spécifiques pour le Président _ Codes accès informatique (site, boîte mail, etc.)	_ Association Sportive et Culturelle _ FFTA	_ Association Sportive et Culturelle _ Comité Départemental _ Comité Régional

Le futur Président reprendra le Sum Up de la Compagnie et devra accorder une grande importance aux procès-verbaux et aux finances (ces éléments permettent de voter) ainsi qu'à la réglementation météo (spécialement pour la saison extérieure).

La Présidente actuelle s'engage à accompagner le nouveau Président pour une prise de poste sereine.

3. Calendrier de l'académie de tir à l'arc – saison salle 2026/2027

Le bureau directeur remplit le calendrier de l'académie de tir à l'arc pour la saison sportive à venir : après détermination des dates clés de la saison, les entraineurs et encadrants se répartissent les dates. Le calendrier sera renvoyé aux bénévoles qui encadrent par mail pour vérification avant diffusion du planning aux adhérents.

4. Point sur la location des arcs du club

Actuellement, la Compagnie prête 5 arcs et en loue 2 (6 jeunes + 1 adulte). A partir de la saison prochaine, le bureau décide que les arcs ne seront plus prêtés. L'intégralité des arcs seront soumis à la location avec une caution. Comme pour la saison précédente, la location s'élèvera à 60€ le trimestre (100€ le trimestre pour 2 arcs).

Maxence, Tristan, Zoé, Chloé & Baptiste : prêt → location
Malo & Eva : location

5. Collaboration avec Besançon Archerie

La Présidente a signé une collaboration avec Besançon Archerie. Un code promotionnel de 5% sur le site internet (STAPPO2027) est à disposition des adhérents. Au bout d'une année, 3% de l'ensemble des achats effectués par les adhérents de la compagnie chez Besançon Archerie sera transformé en bon d'achat pour la Compagnie.

6. Point sur le projet ciblerie

Notre projet ciblerie pour la salle se concrétise. La mairie va financer la construction des cibles en 2 fois (4 cibles pour la saison 2026/2027 et 4 cibles pour la saison 2027/2028). La Compagnie va prévoir l'achat des lamelles avec l'argent présent sur le livret. Il faudra réaménager la cage de la salle pour l'arrivée de cette nouvelle ciblerie. Le projet sera supervisé jusqu'à son terme par la Présidente actuelle avec l'aide du Vice-président actuel.

Il n'y a plus de points à l'ordre du jour.
La réunion de bureau s'est terminée à 17h.

Katia CVITKUSIC
Secrétaire-Adjointe

Benjamin BAPT
Secrétaire